



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## EVOLUTION DES FORMATIONS PREPARANT AUX DIPLOMES D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS) ET D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (DEAP)

Direction générale  
de l'offre de soins

29/03/22 – Intervention au séminaire sur la rénovation du baccalauréat ASSP  
organisé par le MENJS

## SOMMAIRE

- ❖ CONTEXTE ET ENJEUX DES REINGENIERIES DES FORMATIONS AS AP
- ❖ TEXTES REGLEMENTAIRES
- ❖ REINGENIERIES DES FORMATIONS
- ❖ REFERENTIELS DE FORMATION
- ❖ EQUIVALENCES ENTRE CERTIFICATIONS
- ❖ MODALITES D'EVALUATION
- ❖ DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

## CONTEXTE ET ENJEUX

Une impulsion nouvelle dans la stratégie  
de transformation du système de santé (STSS)

**Missions et compétences**

Tenir compte des évolutions de  
l'exercice

**Formation initiale et  
continue**

Adapter la formation

**Parcours  
professionnels**

Diversifier l'exercice

Un enjeu particulier,  
le grand-âge et l'autonomie

- valoriser l'exercice
- renforcer les compétences
- décroisonner l'exercice



## CONTEXTE ET ENJEUX

Poursuivre la modernisation  
de notre système de santé pour les  
Français

### PILIER 1 TRANSFORMER LES MÉTIERS ET REVALORISER CEUX QUI SOIGNENT

**Travaux sur les statuts /  
métiers et revalorisations**  
Renforcer l'attractivité

**Augmentation des  
capacités de formation**  
Adapter le flux

**Recrutement de  
15 000 soignants**  
Diversifier l'exercice

Dans un contexte hospitalier  
Face à une crise sanitaire

- la question des métiers
  - des carrières
  - de la revalorisation

### CONTEXTE ET ENJEUX

**Rapport LIBAULT** : mars 2019

Concertation grand âge et autonomie

*Le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait d'environ 200 000 personnes (+15 %) entre 2015 et 2030 selon le scénario bas, de 320 000 (+25 %) selon le scénario intermédiaire et de 410 000 (+33 %) selon le scénario haut (DREES)*

*Besoin d'une augmentation de 20% ETP travaillant auprès des personnes âgées d'ici 2030 en raison de l'évolution démographique*



**Les enjeux liés aux métiers du Grand âge une  
priorité**



### CONTEXTE ET ENJEUX

**Rapport EI KHOMRI**, Grand âge et autonomie, octobre 2019  
*Renforcer l'attractivité des métiers du grand âge*

- Assurer de meilleures conditions d'emploi et de rémunération
- Donner une priorité forte à la réduction de la sinistralité et à l'amélioration de la qualité de vie au travail
- **Moderniser les formations et changer l'image des métiers**
- Innover pour transformer les organisations
- Garantir la mobilisation et la coordination des acteurs et des financements au niveau national et dans les territoires



**Agir sur la sélection et le contenu des formations**  
**Gratuité de la formation**

AS  
(2)

### CONTEXTE ET ENJEUX

#### Mission LAFORCADE

Coordination nationale du plan des métiers du grand âge

*Fluidifier et diversifier les voies d'accès aux métiers de  
l'accompagnement des personnes dépendantes, sécuriser la réussite  
des parcours de formation, de prévenir les ruptures, et renforcer les  
embauches*



- **Développer l'apprentissage**
- **Simplification du régime des autorisations**
- **Simplification à l'entrée en formation**

AS  
(3)

## Développement de l'apprentissage



**Formation par  
apprentissage ajoutée  
aux missions des  
IFAS IFAP**



**Suppression des  
apprentis dans la  
capacité d'accueil**



**Accès directe en  
formation**



## RAPPEL DU CONTEXTE ET DES ENJEUX

1000

**Les 1 000 premiers jours**

Là où tout commence

**Une nouvelle politique publique et une nouvelle approche du soutien à la parentalité**

**Une importance décisive des 1000 premiers jours de la vie, tant pour les parents que les enfants.**



**La place essentielle de l'auxiliaire de puériculture parmi les professionnels de la petite enfance engagés dans cette démarche**

AP

## CONTEXTE ET ENJEUX

### Quelques chiffres



478 IFAS en 2020

Candidats à la sélection d'entrée: + 24 % entre 2019 à 2020

Inscrits en formation : + 10,6 % de 2010 à 2020 (24 686 vs 27 307)

après une baisse entre 2016 et 2019

puis augmentation de 2019 à 2020

Nombre de diplômés stable

Source DREES

---

## CONTEXTE ET ENJEUX

### Quelques chiffres



### Plan de relance dans le cadre du Ségur de la santé

Création de 6 600 places au total en formation  
préparant au diplôme d'Etat d'aide-soignant  
pour les années 2021 - 2022

---

## RAPPEL DU CONTEXTE ET ENJEUX

### Quelques chiffres



142 IFAP en 2020

De 2010 à 2020 :

Augmentation du nombre d'inscrits en formation AP de 40 %  
(4 599 vs 6 439 )

Augmentation du nombre de diplômés de 39%  
(3 664 vs 5 089 dont 28% de VAE)

*Source DREES*

## TEXTES REGLEMENTAIRES

### Sur la sélection d'entrée en formation

- Arrêté du 7/4/2020 modifié par arrêté du 12/4/2020 modalités d'admission aux formations DEAS DEAP
- *Suppression du concours*
- *Des accès directs en formation*
- *Gratuité de la sélection*

### Sur l'évolution des formations AS AP

- Arrêté du 10/06/2021 formation DEAS et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
- Arrêté du 10/06/2021 formation DEAP

### Sur l'élargissement des activités réalisées par les AS et AP

- Décret n° 2021-980 du 23/07/2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé

## REINGENIERIE DES FORMATIONS

### CERTIFICATION PROFESSIONNELLE STRUCTUREE EN BLOCS DE COMPÉTENCES

***LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir  
son avenir professionnel (1) – extrait de l'article 31***

***« Les certifications professionnelles sont constituées de **blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences** contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être **évaluées et validées** »***

## REINGENIERIE DES FORMATIONS

### CERTIFICATION PROFESSIONNELLE STRUCTUREE EN BLOC DE COMPETENCES

***Des blocs de compétence peuvent être communs à des certifications différentes***

***Faciliter les parcours de formation***

## REINGENIERIE DES FORMATIONS

### CERTIFICATION PROFESSIONNELLE STRUCTUREE EN BLOC DE COMPETENCES

**Elaboration du référentiel d'activités compétences (RAC)**

**Structuration en blocs de compétences**

**Elaboration du référentiel de formation**, modules, organisation pédagogique de la formation théorique et clinique, modalités d'évaluation et de validation



# Missions et compétences

**Objectif** : Tenir compte des évolutions de l'exercice et adapter les formations des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture aux enjeux de santé pour renforcer leurs compétences et sécuriser leurs exercices

**1- Actualiser les Référentiels Activités Compétences (RAC) des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture sur la base :**

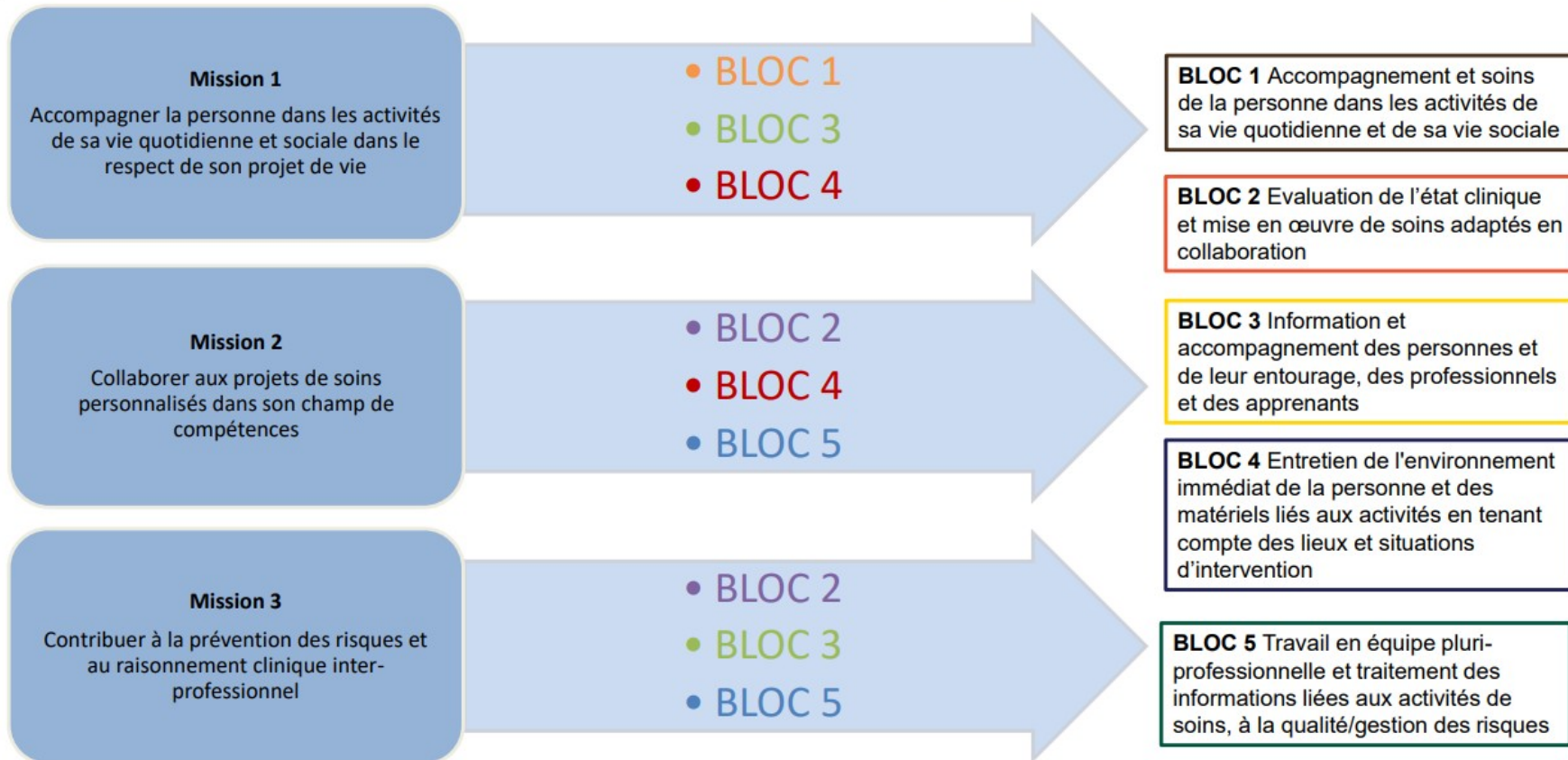
- des travaux réalisés en 2017
- des engagements ministériels
- des évolutions technologiques de la prise en soins avec des spécificités métiers
  - prévention de la perte d'autonomie et du repérage des fragilités de l'avancée en âge
  - accompagnement et inclusion des enfants montrant des anomalies de la trajectoire neuro-développementale

**2- Construire les référentiels selon la méthodologie des blocs de compétences** qui favorise les parcours professionnels facilitant les reconversions

**3- Réinterroger la collaboration entre infirmier, aide-soignant et auxiliaire de puériculture** par une actualisation des actes professionnels des infirmiers

# Les 3 missions **AS**

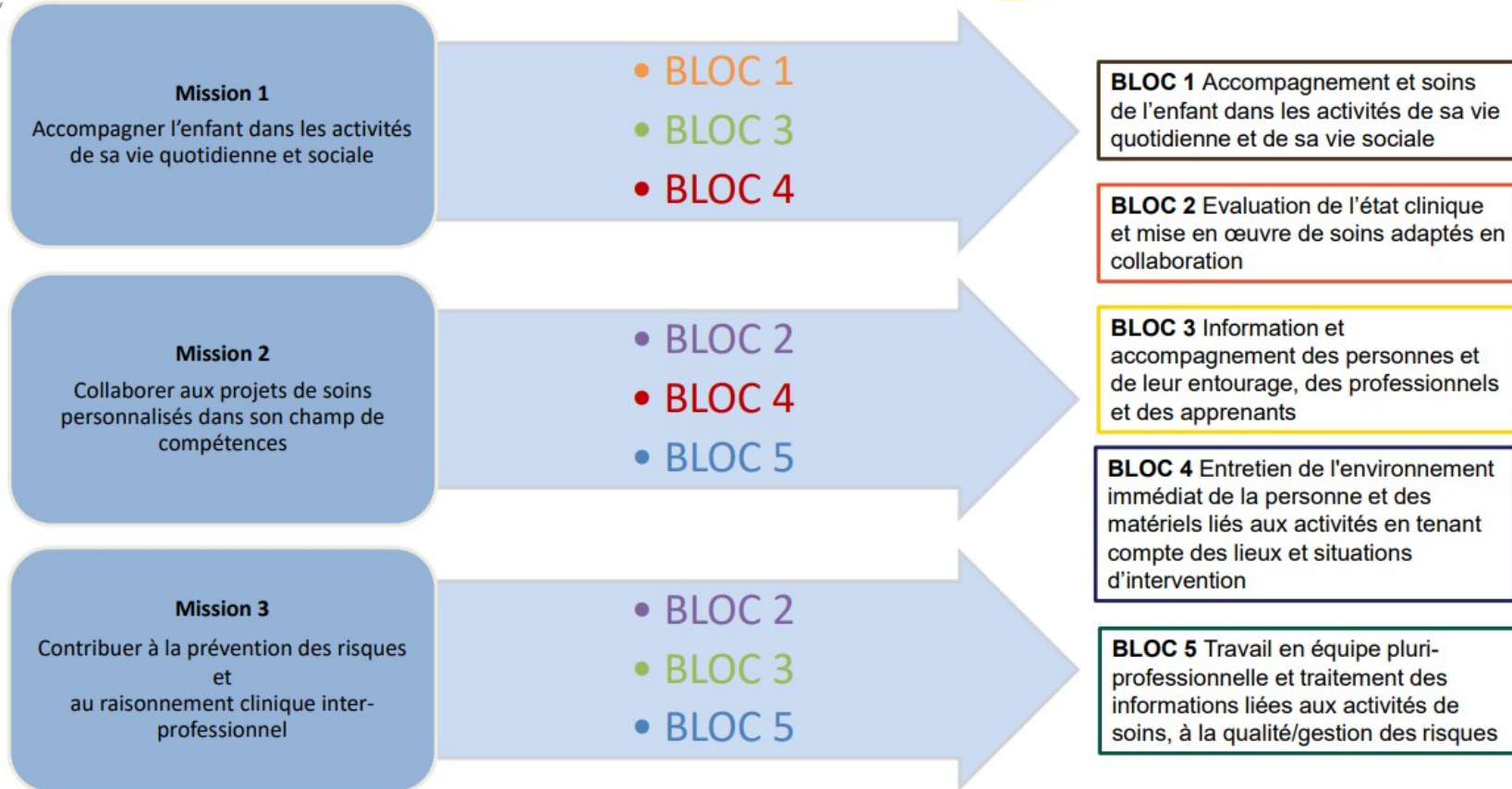
Direction générale de l'offre de soins



# Les 3 missions

AP

Direction générale de l'offre de soins



## REFERENTIEL D'ACTIVITES

AS

Domaines d'activités	Activités
<b>DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités</b>	1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités
	2 – identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates
<b>DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques</b>	3- observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé
	4- collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques
	5 – installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de manutention
<b>DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</b>	6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage
	7 – accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels
<b>DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention</b>	8- entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
	9 - repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
<b>DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités</b>	10 - transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités
	11- organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité / gestion des risques

## REFERENTIEL DE COMPETENCES

AS

Blocs de compétences	Compétences
<b>Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b>	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
<b>Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</b>	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de manutention
<b>Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</b>	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
<b>Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</b>	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
<b>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</b>	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

## REFERENTIEL D'ACTIVITES

AP

Domaines d'activités	Activités
<b>DA1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités</b>	1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités
	2 - identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates
	3- observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé
<b>DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques</b>	4- collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques
	5 – installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de manutention
	6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage
<b>DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</b>	7 – accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels
	8- entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
<b>DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention</b>	9 - repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
	10 - transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités
<b>DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités</b>	11- organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité / gestion des risques

## REFERENTIEL DE COMPETENCES

AP

Blocs de compétences	Compétences
<b>Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale</b>	1 - Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
	1bis - Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, et mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
<b>Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</b>	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de manutention
<b>Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</b>	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
<b>Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</b>	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
<b>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques</b>	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

# LES REFERENTIELS DE FORMATION



## DISPOSITIONS GÉNÉRALES COMMUNES AUX 2 FORMATIONS

- Niveau de qualification : 4
- Durée de la formation : 44 semaines soit 1 540h
- Répartition égale entre le volume d'enseignement théorique et clinique : 22 semaines pour chacun et 770h :
- 10 modules de formation théorique et pratique
- 4 périodes de stage : 3 stages de 5 semaines et un stage de 7 semaines
- Modalités d'évaluation des compétences basées sur des études de situation réalisées soit en pratique simulée, soit en stage
- Formation peut être organisée à distance (70% des cours théoriques)

### UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR UN MEILLEUR SUIVI DES ÉLÈVES

- Un module de 35h « Accompagnement Pédagogique Individualisé » (API) en début de formation.
- Un module de 35h de Travaux Personnels Guidés (TPG) le long de la formation
- Un suivi pédagogique individualisé : 7h
- Un Portfolio comme outil de suivi pour l'élève

## STRUCTURE DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

### Des modules spécifiques du cœur métier de l'AS ou de l'AP :

**Module 1** - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS ou AP ) ( 147h)

**Module 1 bis** – Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale (Module spécifique AP) (28h)

**Module 2** - Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS ou AP ) (21H )

**Module 3** - Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS ou AP) (77H)

**Module 4** - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS 182h / Module spécifique AP 154h )

### Des modules communs :

**Module 5** - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35h)

**Module 6** - Relation et communication avec les personnes et leur entourage (70h)

**Module 7** – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21h)

**Module 8** – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés (35H)

**Module 9** – Traitement des informations (35H)

**Module 10.** – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques (70h)

**Trois périodes de 5 semaines chacune** : pour permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions :

Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie

Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences

Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Dans différents contextes :

Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigue

Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé

**Les 5 blocs de compétences sont abordés.**

**Une période spécifique de 7 semaines** :

Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences **afin de valider l'ensemble des blocs de compétences**

**Au moins une période clinique doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.**

Au cours de ces stages, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.

**Trois périodes de 5 semaines chacune** : pour permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions :

Mission 1 : Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale

Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences

Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Dans différents contextes :

Prise en soins d'enfants présentant une altération de leur état de santé physique et/ou mentale, soit stabilisée, soit en phase aiguë

Prise en soins d'enfants dans leur vie quotidienne

**Les 5 blocs de compétences sont abordés.**

**Une période spécifique de 7 semaines** :

Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences **afin de valider l'ensemble des blocs de compétences**

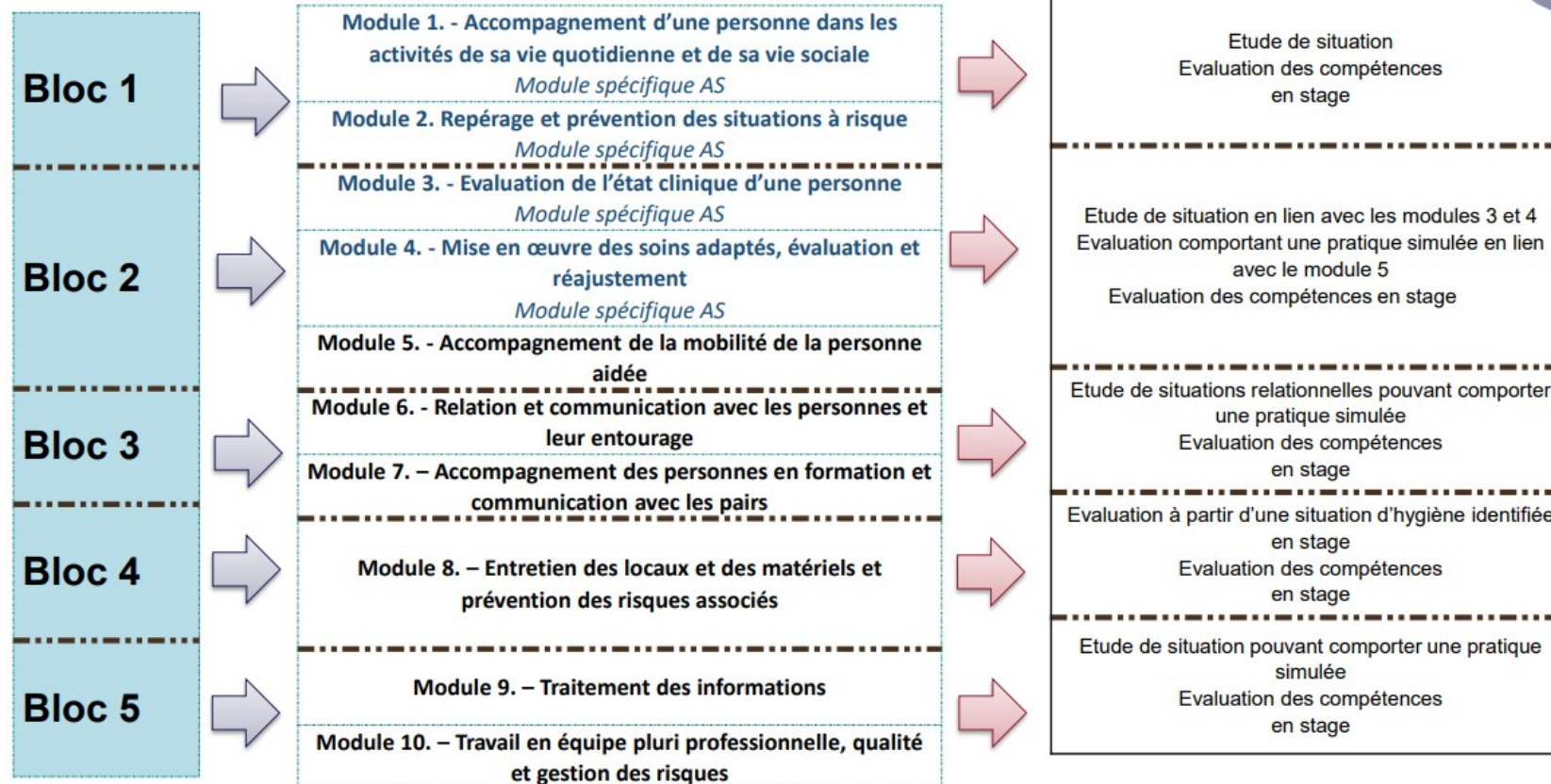
**Au moins une période clinique doit être effectuée auprès d'enfants en situation de handicap physique ou psychique.**

Au cours de ces stages, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.

# LES EVALUATIONS DURANT LA FORMATION

## ARTICULATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES ET DE LEUR ÉVALUATION

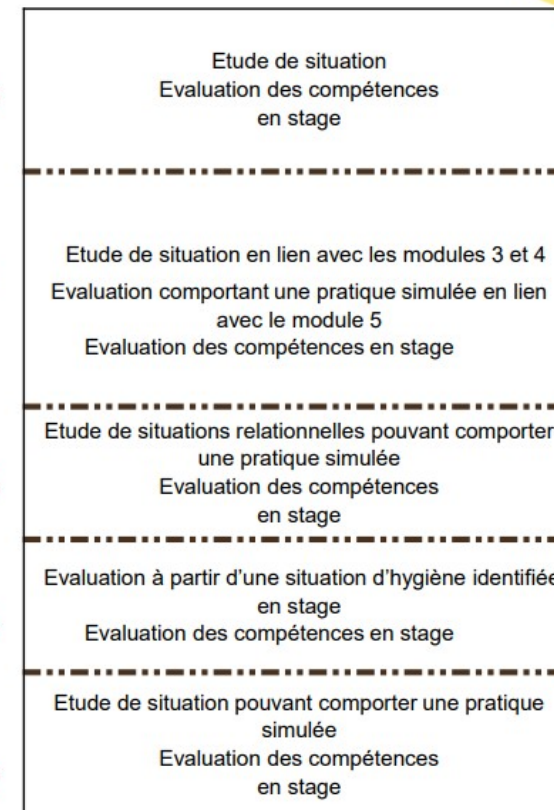
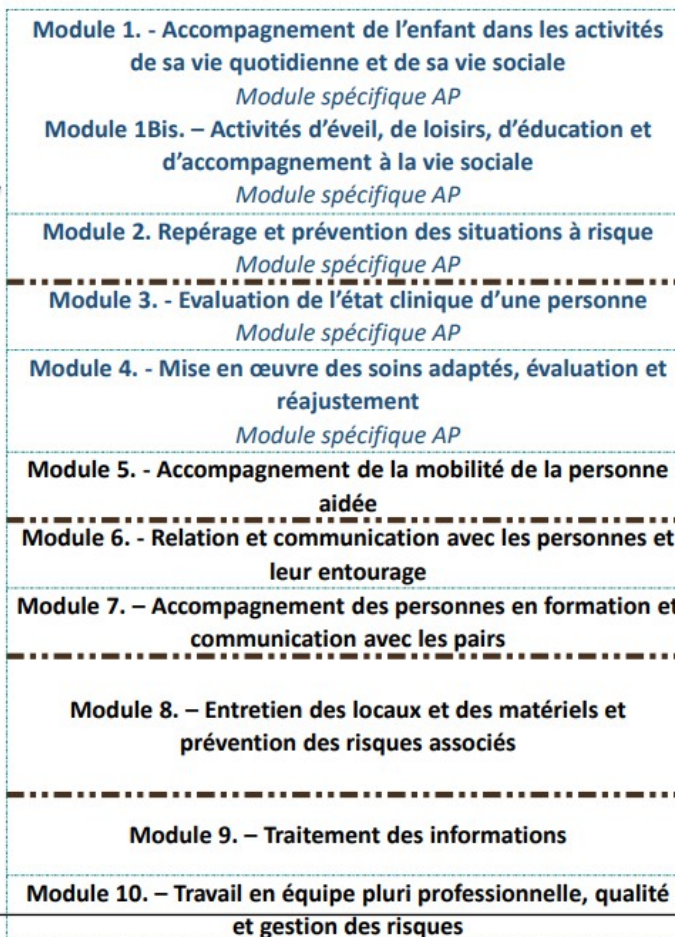
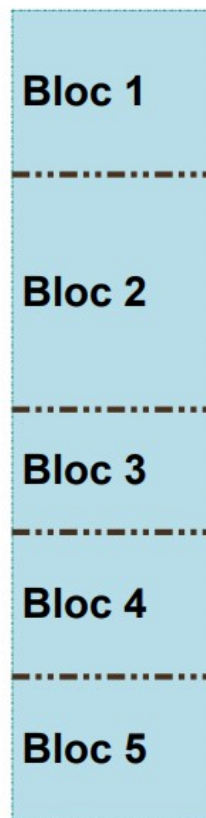
AS



# ARTICULATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES ET DE LEUR ÉVALUATION

Direction générale de l'offre de soins

AP



## EQUIVALENCES ENTRE CERTIFICATIONS

Les principes retenus pour définir les équivalences entre certifications et les allègements ou dispenses de formation, vers le DEAS et le DEAP (*passerelles*)



## **POUR DÉFINIR LES ÉQUIVALENCES ENTRE CERTIFICATIONS ET LES ALLÈGEMENTS OU DISPENSES DE FORMATION, VERS LE DEAS ET LE DEAP (PASSERELLES) :**

### **UNE DOUBLE APPROCHE : PAR COMPÉTENCE ET PAR MODULE DE FORMATION**

#### **Comparaison entre les référentiels de compétences et les critères d'évaluation des compétences des deux certifications concernées :**

Proposition d'équivalences *lorsque les compétences et critères sont équivalents* avec deux possibilités :

- Equivalences entre blocs de compétences
- Equivalences entre compétences au sein d'un bloc

#### **Comparaison entre les référentiels de formation des deux certifications concernées :**

Proposition d'allègement, voire de dispense, de formation *lorsque certains éléments de compétences sont présents et d'autres sont absents ou lorsque les compétences sont proches mais dans un contexte d'exercice du métier différent*

# Impacts sur le parcours de formation de l'élève

## 1. Equivalences :

### 1.1 - Equivalences entre blocs de compétences

Le bloc validé pour une certification permet d'acquérir le bloc de l'autre certification **sans formation ni évaluation**

### 1.2 - Equivalences entre compétences au sein d'un bloc

Une compétence validée pour une certification permet d'acquérir la compétence de l'autre certification **sans formation ni évaluation de ladite compétence au sein du bloc ; les autres compétences absentes du bloc restent évaluées**

## 2 - Allègement ou dispense de formation :

L'allègement ou la dispense de formation vise un module de formation donné

Le candidat suit une formation uniquement sur les connaissances manquantes (durée définie) mais **doit être évalué sur l'ensemble du bloc de compétences** avec les modalités d'évaluation prévues pour le bloc.

Cette évaluation permet d'apprécier si le candidat est capable d'utiliser les connaissances acquises dans une situation relevant du métier visé.

## **Certifications ouvrant droit à des équivalences et/ou des allègements / dispenses de formation vers le DEAS et le DEAP ...**

### *Personnes titulaires des titres ou diplômes suivants :*

- le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture / d'aide-soignant ;
- le diplôme d'assistant de régulation médicale ;
- le diplôme d'Etat d'ambulancier ;
- le baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;
- le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;
- le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social ;
- le titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;
- le titre professionnel d'agent de service médico-social ;

et pour le DEAP : le CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

### **... conduisant à des parcours de formation individualisés**

Un tableau annexé aux arrêtés présente les modalités retenues pour chaque diplôme ; les contenus de formation sont également définis au niveau national.

## **Certifications ouvrant droit à des équivalences et/ou des allègements / dispenses de formation vers le DEAS et le DEAP ...**

### ***Personnes titulaires des titres ou diplômes suivants :***

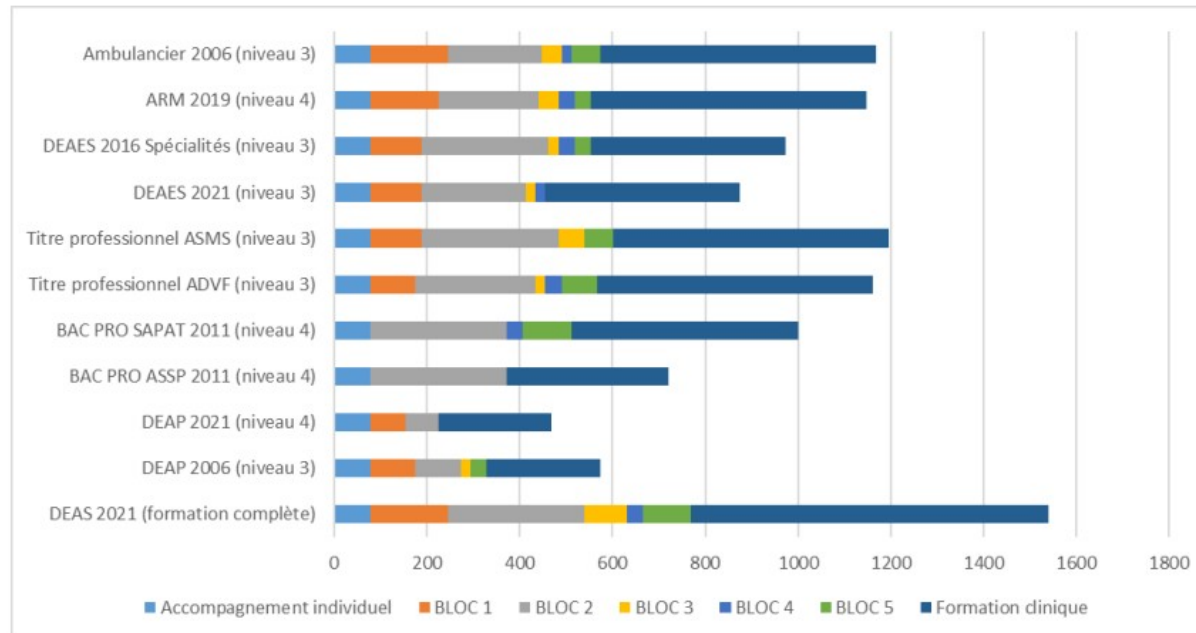
- le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture / d'aide-soignant ;
- le diplôme d'assistant de régulation médicale ;
- le diplôme d'Etat d'ambulancier ;
- le baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;
- le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;
- le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social ;
- le titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;
- le titre professionnel d'agent de service médico-social ;

et pour le DEAP : le CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

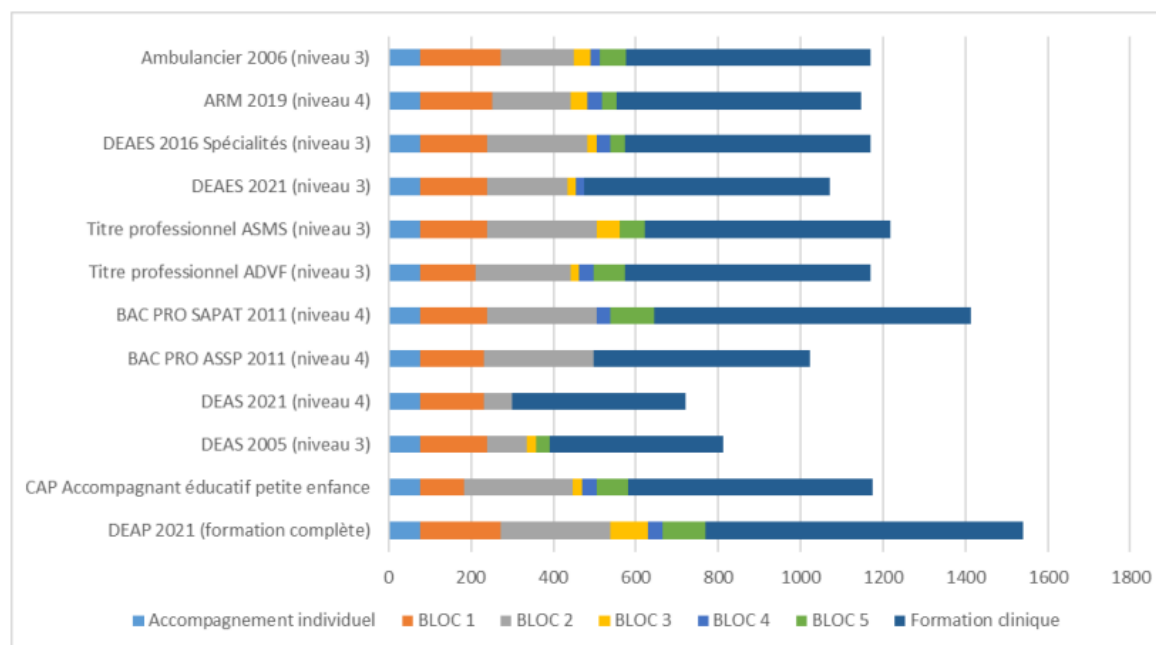
### **... conduisant à des parcours de formation individualisés**

**Un tableau annexé aux arrêtés présente les modalités retenues pour chaque diplôme ; les contenus de formation sont également définis au niveau national.**

# Durée de la formation permettant l'accès au DEAS pour différents diplômes d'origine



# Durée de la formation permettant l'accès au DEAP pour différents diplômes d'origine



## BAC ASSP et formation préparant au DEAP

	DEAS	Bac pro ASSP 2011	
Durée formation théorique en semaines	22	14,2	Equivalence totale des blocs de compétences : 3- 4-5  Allégement des modules 1 et 2 du bloc 1
Durée formation pratiques en semaines	22	15	Pas de dispenses du bloc 2  Pas de dispenses des API : 35 h
Durée formation totale en heure	1540 h	1022 h soit 66,3%	SPI : 7 h TPG : 35 h